

LES ASSISES FRANCAISES DE L'AGRIVOLTAISME

1^{ER} DECEMBRE
2023

CENTRE
DES CONGRES
DE TOURS



En partenariat avec :

RWE

GLHD
Collective Energy

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGRIE

PHOTOSOL
L'énergie d'un avenir durable

Avec le soutien de :

**ABO
WIND**

valeco

Un événement
organisé
par la Fédération
Française
des Producteurs
Agrivoltaiques



Assises Françaises de l'agrivoltaïsme - DOSSIER DE PRESSE

Table des matières

INTRODUCTION	3
PRESENTATION DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES.....	4
Notre raison d’être	4
Notre définition de l’agrivoltaïsme	5
LE PROGRAMME DES ASSISES	6
LES PARTENAIRES PREMIUM.....	8
RWE :	8
GLHD :.....	8
VALOREM :	9
PHOTOSOL :.....	9
LES PARRAINS :	10
Valeco	10
ABO WIND	10
Nos adhérents	11

INTRODUCTION

La Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques a souhaité organiser ce 1er décembre au Centre des Congrès de Tours la première édition des Assises Françaises de l'Agrivoltaïsme. Un événement agricole d'ampleur pour mettre en avant les acteurs de la filière agrivoltaïque, leurs projets et les bonnes pratiques.

Après une année institutionnelle charnière pour l'agrivoltaïsme en France, l'heure est venue de faire l'état des lieux de la filière. Développement des projets, nouveau cadre réglementaire, place de l'agrivoltaïsme dans l'atteinte des objectifs de production d'énergies renouvelables, acceptabilité sur les territoires... Autant de sujets qui seront abordés lors de cette journée 100% dédiée à l'agrivoltaïsme.

Cet événement national qui réunit la filière agrivoltaïque est aujourd'hui nécessaire pour faire avancer les réflexions autour de l'agrivoltaïsme, susciter le débat d'idées, confronter les points de vue mais surtout convaincre qu'il existe une méthode sincère, éthique, durable, de s'engager dans cette voie.

Ces assises s'articuleront autour de quatre séquences qui mettront chacune à l'honneur différents acteurs de la filière agrivoltaïque.

Avec au programme la présentation des projets locaux construits pour et avec les agriculteurs, la table ronde des développeurs de projets agrivoltaiques, le décryptage des décrets d'application issus de la loi du 10 mars 2023 et le regard des acteurs institutionnels locaux sur les projets agrivoltaiques, cette journée permettra de faire un tour d'horizon complet de l'agrivoltaïsme français.

PRESENTATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES

La Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques est une initiative de 10 associations d'agriculteurs porteuses de projets agrivoltaiques. Depuis sa création le 3 décembre 2021, la FFPA est convaincue que l'agrivoltaïsme est avant tout une démarche d'agriculteurs et d'agricultrices qui s'engagent en faveur d'une transition écologique, énergétique, agricole et alimentaire. C'est en défendant cette vision et en portant la voix de ces femmes et de ces hommes, que la fédération représente plus de 3000 exploitants agricoles qui portent 1000 projets agrivoltaiques.

Notre raison d'être

La **Fédération Française des Producteurs Agrivoltaiques** (FFPA) a pour raison d'être de rassembler toutes les associations d'agriculteurs et les agriculteurs qui ont fait le choix de s'engager dans le développement d'une production végétale et/ou d'élevage avec des panneaux photovoltaïques et de valoriser la manière dont leurs membres mettent en œuvre leurs projets et les synergies associées selon un **état de l'art rigoureux** (études d'impact environnementales et techniques, études et conventions agricoles, modèles économiques non subventionnés, larges démarches de participation et de concertation, etc.).

En particulier, le maintien du statut agricole des terrains et la non-artificialisation des sols représentent des conditions intangibles sans lesquelles il ne serait pas possible de garantir un développement crédible sur un même terrain d'une **coactivité de production agricole et d'électricité verte**.

Pour la FFPA et l'ensemble de ses membres, l'agrivoltaïsme ne peut faire sens que si **la priorité est accordée au foncier agricole et à la réalité du projet agricole sous et entre les panneaux**.

Dans ces conditions, la FFPA estime que l'agrivoltaïsme peut favoriser un **modèle vertueux « de nouvelle génération »**, résilient aux aléas du bouleversement climatique, permettant de diversifier et de sécuriser les productions agricoles ainsi que les sources de revenus des exploitants, de créer un écosystème solidaire viable et durable, en phase avec les attentes des citoyens consommateurs et les objectifs d'aménagement des territoires eux-mêmes au défi de se transformer.

Dans le débat actuel des transitions – agricole, alimentaire, écologique, énergétique – l'agrivoltaïsme représente un enjeu d'avenir, au cœur des choix que doivent faire les territoires pour **réconcilier toutes les énergies et accélérer vers la neutralité carbone**, pour innover et se protéger des effets du dérèglement climatique, pour se transformer et réduire la dépendance aux intrants, pour s'adapter et garantir la souveraineté alimentaire dans des logiques de circuits courts, pour s'assurer d'un développement économique harmonieux et remplir une continuelle mission de service public...

Convaincue que l'agrivoltaïsme représente un **cahier des charges qualitatif** avec cette opportunité de rendre à nouveau plus compétitif et plus attractif le métier d'agriculteur, la FFPA et tous ses membres se donnent pour mission de contribuer à l'explication pédagogique, académique et scientifique des conditions indispensables à la réussite de cette solution de croissance verte.

Après avoir reçu la demande d'adhésion d'une cinquantaine d'organisations, la FFPA représente aujourd'hui 3000 agriculteurs, tous convaincus par la nécessité de développer une pratique agrivoltaïque qualitative et collective.

Notre définition de l'agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme est une pratique agricole durable et d'avenir permettant d'exploiter simultanément une production agricole ainsi qu'une production d'énergie photovoltaïque sur une même parcelle.

S'articulant pour et autour du projet agricole et respectant un état de l'art rigoureux, cette pratique permet une valeur ajoutée à l'activité agricole, la pérennisation des exploitations et facilite leur transmission en maintenant le statut agricole des parcelles grâce à une réversibilité des structures installées conformément aux exigences de la loi zan et aux dispositions de la loi climat et résilience du 22 août 2021.

Adapté aux territoires et pouvant être de grande ampleur, l'agrivoltaïsme permet une production d'énergie compétitive, participe à l'atteinte des objectifs de la PPE et est un outil de réponse aux enjeux des transitions énergétique, écologique, agricole et alimentaire.

LES ASSISES FRANCAISES DE L'AGRIVOLTAISME

1^{ER} DECEMBRE
2023

CENTRE
DES CONGRES
DE TOURS



En partenariat avec :

RWE

GLAD
L'association d'urgence

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGRI

PHOTOSOL
L'énergie d'un avenir durable

Avec le soutien de :

ABO
WIND

valeco

Un événement
organisé
par la Fédération
Française
des Producteurs
Agrivoltaiques



Les Assises Françaises de l'Agrivoltaïsme se dérouleront devant une salle comble ce vendredi 1^{er} décembre au Centre des Congrès de Tours. Cet événement organisé par la Fédération française des producteurs agrivoltaiques (FFPA) réunira 350 personnes lors d'une journée entièrement consacrée à l'agrivoltaïsme.

De 9h00 à 17h00, se succéderont à la tribune toutes les parties prenantes de la filière agrivoltaïque. Le coup d'envoi de cette journée sera donné par **Maître Paul ELFASSI, du cabinet d'avocats BCTG**, qui décryptera le futur cadre réglementaire de la loi.

La parole sera ensuite donnée aux **agriculteurs** qui viendront présenter leur projet agrivoltaïque. Cette séquence sera conclue par l'intervention de **Jules NYSSSEN, Président du SER** et **Darell LEROUX, chargé de mission énergie-climat auprès de la FNSEA** qui échangeront sur la qualité des projets présentés.

Suivra l'intervention des acteurs institutionnels locaux, **le député de la 3^{ème} circonscription de l'Indre-et-Loire, Henri ALFANDARI, le maire de Saint-Maure de Touraine, Michel CHAMPIGNY, le président de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, Henry FREMONT, Benoît LATOUR de la FDESA d'Indre-et-Loire, et Michel LE PAPE, membre de la CDPENAF**, qui aborderont le sujet de l'acceptabilité d'un projet agrivoltaïque sur le territoire. **Céline MEHL de l'ADEME** donnera un écho national à ce sujet en présentant l'observatoire de l'agrivoltaïsme.

L'après-midi débutera avec la **table ronde des développeurs** qui partageront leur point de vue sur les sujets majeurs que sont la loi, le partage de la valeur, la contractualisation et la sécurisation.

Il sera alors temps d'aborder les innovations techniques de la filière : **Frédéric LEBEAU, professeur à l'Université de Liège** présentera ses travaux sur la modélisation et aide à la décision, **Grégory MARQUE de l'IPVF** évoquera les innovations des panneaux, **Jean-François GUILLEMONES du CNRS** abordera les évolutions de la stratégie de raccordements et la fiabilité, enfin **Stéphane GUILLEREZ de l'INES** mettra en avant l'adaptation de la technologie à la production agricole et l'impact de la technologie dans le business plan.

Une journée riche en échange et en débat qui permettra de dresser un état des lieux d'une filière en pleine évolution.

LES PARTENAIRES PREMIUM

RWE :

Acteur majeur de la transition énergétique, RWE est le 4ème producteur éolien et solaire aux Etats-Unis et en Europe et le 2ème producteur mondial pour l'éolien en mer. Le Groupe est actif en Europe, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique et emploie 20 000 personnes avec un objectif clair : atteindre la neutralité carbone d'ici 2040.

RWE Renouvelables France est l'un des principaux producteurs d'énergies renouvelables sur le marché français. Avec 210 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires. Le Groupe connaît une importante croissance : il développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens et plus 400 MWc de projets solaires et il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français.

RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.

GLHD :

Créée à Martillac près de Bordeaux en 2018, la société Green Lighthouse Développement (GLHD) accompagne en France plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception d'une trentaine de projets agricoles en système agrivoltaïque.

En 2021, EDF Renouvelables et Cero Generation, deux acteurs majeurs du secteur des énergies décarbonées, ont rejoint GLHD avec pour mission de renforcer les capacités de développement tout en apportant aux équipes les moyens d'étudier sereinement les solutions d'adaptation aux projets agricoles diversifiés proposés par les exploitants. Mission accomplie : l'équipe GLHD a triplé en 3 ans pour atteindre les 40 salariés en CDI en 2023 et avec l'objectif de renforcer notre ancrage au plus près des porteurs de projets : dans la Région Centre-Val de Loire avec un bureau à Tours, en Bourgogne, en Bretagne, dans le Grand-Est...

L'ingénierie mise en œuvre est celle d'un agrivoltaïsme harmonieux, avec comme principes intangibles l'évitement des enjeux environnementaux, le zéro artificialisation, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une plus-value agronomique pendant toute la durée d'exploitation.

Sa raison d'être est d'offrir l'opportunité aux exploitants soumis aux aléas climatiques et économiques de repenser leur manière de travailler la terre tout en réussissant leur transition agricole, écologique et énergétique.

À Haut-Mauco, GLHD a développé un démonstrateur agrivoltaïque en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et le GIE Ferme du futur du technopole Agrolandes dans l'objectif d'évaluer la productivité de différentes cultures dans un système agrivoltaïque et d'étudier l'influence des infrastructures sur l'activité agricole, l'évapotranspiration, les températures, le vivant...

L'intégration virtuelle de l'agrivoltaïsme dans Farming Simulator, tout comme la création d'une application d'insertion paysagère en Réalité Augmentée, font partie des moyens numériques imaginés par GLHD pour diversifier nos modalités d'information et rendre toujours plus attractifs les temps de rencontre et de participation que nous organisons avec le public.

Dans la proximité de ses projets, GLHD a pour habitude de jouer collectif avec les territoires en s'engageant aux côtés d'équipes sportives féminines. Son soutien vise à promouvoir l'égalité des chances.

VALOREM :

Créé en 1994, VALOREM est un groupe français indépendant, producteur d'énergie verte.

VALOREM développe, construit et exploite des parcs éoliens, solaires et hydroélectriques, en France et en Europe. Entreprise à mission, VALOREM œuvre à une transition énergétique durable et solidaire, partagée avec les acteurs locaux.

Pour un agrivoltaïsme inclusif et ouvert aux innovations, VALOREM voit dans l'agrivoltaïsme une opportunité d'accélérer la transition énergétique tout en soutenant la filière agricole. Conformément à nos engagements envers les territoires, nos projets donnent toujours la priorité à l'agriculture. Plus de 1 300 MW sont actuellement en développement.

Au printemps 2024, VALOREM mettra en service sa première plateforme expérimentale, sur 2 hectares d'une exploitation agricole des Landes. Conçu avec les acteurs locaux, le démonstrateur DEM&TER accueillera des essais de cultures sous panneaux solaires mobiles. INREA et INVENIO en assureront le suivi agronomique. Le Groupement Les Mousquetaires achètera l'énergie et les denrées alimentaires produites par le démonstrateur.

Une expérience grandeur nature pour accélérer la R&D dans l'agrivoltaïsme !

PHOTOSOL :

Fondé en 2008, Photosol est l'un des leaders français du développement et de la production d'électricité photovoltaïque. Spécialistes des installations au sol, sur toitures agricoles et tertiaires, en agrivoltaïsme et en ombrières de parking, nous travaillons à développer et installer des projets porteurs de valeurs pour leur territoire et pour nos partenaires.

Investis sur le long terme, nos équipes conçoivent chacune de nos installations pour allier performance et durabilité, puis assurent leur exploitation et leur maintenance grâce à l'expertise de notre filiale Photom, dont les antennes sont installées à proximité de celles-ci.

Désireux de répondre aux enjeux de décarbonation et d'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique, nous nous mobilisons pour déployer des solutions d'autoconsommation, de contrats de revente d'électricité à long terme (PPA), de stockage d'électricité et de production d'hydrogène vert.

Depuis 2022, Photosol est une filiale du groupe Rubis, dont l'ambition et la solidité financière contribuent à accélérer le développement de nos activités en France et à l'étranger.

LES PARRAINS:

Valeco

À l'origine de la première centrale photovoltaïque au sol de France à Lunel (Hérault) en 2008, Valeco conçoit, construit, exploite des parcs éoliens et centrales solaires depuis plus de 25 ans. Valeco s'est engagé dès 2020 aux côtés des agriculteurs pour le développement d'un agrivoltaïsme durable grâce à son équipe de professionnels. Agronomes et écologues travaillent de concert pour maintenir la production agricole et appuyer sa résilience vis-à-vis du changement climatique tout en préservant la biodiversité, ceci en étroite collaboration avec le territoire. Valeco s'implique d'ailleurs dans l'acquisition de références scientifiques sur l'agrivoltaïsme au travers d'expérimentations comme celle en partenariat avec le pôle ovin de Charolles (71) et en tant que membre du pôle national de recherche sur l'agri-photovoltaïsme (PNR AgriPV) porté par l'INRAE.

ABO WIND

Expert reconnu du développement de projets d'énergies renouvelables en Europe, ABO Wind a un objectif : concevoir un projet de qualité avec de réelles perspectives de retombées économiques locales, et contribuant durablement à une activité agricole sur site durant toute la phase d'exploitation du parc.

Ses équipes assurent la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet : développement, financement, construction, exploitation et démantèlement complet.

Nos adhérents



Les associations fondatrices de la FFPA



